

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :****N° de la délibération : 2024-49**

de la convocation : 04.04.2024

d'affichage : 19.04.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : 63

présents : 43

votants : 58

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, LEPERE Didier, BOITEL Francis, LEGRAND Eric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. MERESSE Christian, WISSOCQ Jean-Marc, HINAUT Guy, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre, Mme POLIN Justine.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.

M. LEPERE Didier avait donné pouvoir à M. HAY Francis.

M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.

M. LEGRAND Eric avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.

M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. URIER Francis.

Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.

M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.

Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.

Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.

M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.

M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.

M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.

M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.

M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.

Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

OBJET :

BUDGET ANNEXE MICRO-CRECHE
COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2023,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 du budget annexe Micro-crèche a été réalisée par le comptable public du SGC de Montdidier.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 du budget annexe Micro-crèche, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le Secrétaire de séance,



Résultats budgétaires de l'exercice

10008 - MICRO CRECHE CCES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	577 488,93	7 600,00	585 088,93
Titres de recette émis (b)	64 909,39	8 261,32	73 170,71
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	64 909,39	8 261,32	73 170,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	577 488,93	7 600,00	585 088,93
Mandats émis (f)	2 849,23	5 755,12	8 604,35
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	2 849,23	5 755,12	8 604,35
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	62 060,16	2 506,20	64 566,36
(h - d) Déficit			



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10008 - MICRO CRECHE CCES

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT I EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	-496 409,32		62 060,16		-434 349,16
MICRO CRECHE CCES	58 807,04	58 807,04	2 506,20		2 506,20
Investissement	-437 602,28	58 807,04	64 566,36		-431 842,96
Fonctionnement	-437 602,28	58 807,04	64 566,36		-431 842,96
TOTAL III	-437 602,28	58 807,04	64 566,36		-431 842,96
TOTAL I + II + III	-437 602,28	58 807,04	64 566,36		-431 842,96